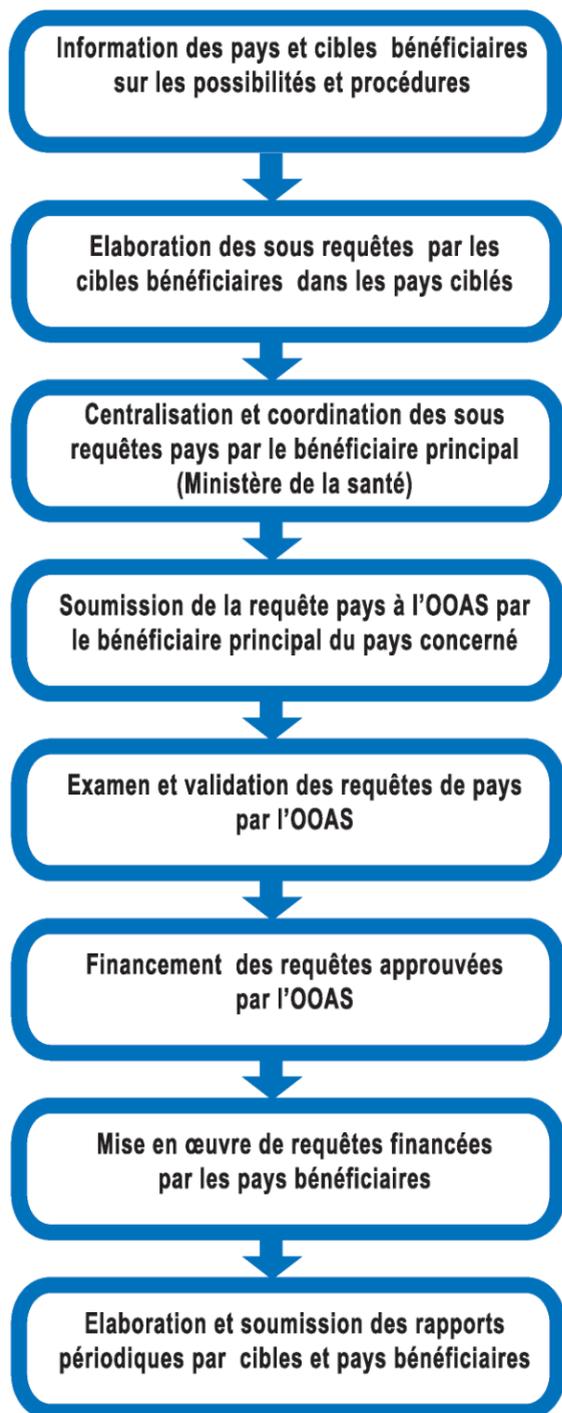




## Mécanisme de Financement Régional des produits Santé de la Reproduction

### PROCESSUS RELATIF À LA REQUÊTE AU FAP



### ELIGIBILITÉ AU FAP

Les ressources mobilisées dans le cadre de ce mécanisme sont destinées à couvrir l'ensemble des quinze pays de la zone CEDEAO. Cependant pour la phase pilote de trois ans, le Fonds d'Achat de Produits contraceptifs (FAP) est exclusivement destiné à cinq pays à savoir :

- Bénin,
- Burkina Faso,
- Ghana,
- Guinée Bissau,
- Niger.

Le FAP financera l'acquisition des contraceptifs et des consommables liés à la planification familiale :

- ✓ préservatifs,
- ✓ pilules,
- ✓ injectables,
- ✓ implants,
- ✓ DIU,
- ✓ anesthésiques,
- ✓ gants,
- ✓ seringues, etc (liste à compléter par la suite)

### PROCEDURE D'ACCES AU FAP

Tout bénéficiaire qui souhaite accéder au FAP doit s'assurer au préalable de son éligibilité à travers l'analyse des conditions et critères ci-après :

- Disposer d'un document de planification stratégique sur 5 ans et à jour en matière de Santé de la Reproduction.
- Disposer d'un document programmatique de sécurisation des produits de la SR/PF à jour sur un horizon minimal de 3 ans (quantification des besoins, et prévisions de financements, notamment à travers un CDMT spécifique ou équivalent).
- Quantifier et valoriser ses besoins dans une approche globale genre 'total market' avec détermination des gaps de financement.
- Disposer d'un cadre de concertation adéquat pour la coordination, la planification, le financement et l'évaluation des interventions en santé. L'existence d'une approche sectorielle globale et d'un panier de financement commun serait un atout.
- Disposer d'un cadre de concertation sur la Planification Familiale regroupant sous la coordination du Ministère en charge de la santé tous les acteurs concernés. Ce cadre sera une émanation du cadre de concertation en place pour l'approche sectorielle.
- Disposer d'une ligne budgétaire destinée de préférence aux produits de la SR. A défaut, une indication claire du budget réservé aux produits de la SR dans une ligne plus globale destinée à l'achat de médicaments et consommables médicaux.
- Disposer d'une bonne fiabilité du/des système(s) d'approvisionnement dans le pays.
  - o Disposer d'un système d'information consolidé pour la planification des besoins et le suivi du pipeline des produits contraceptifs.
- Disposer d'un mécanisme relais de canalisation des fonds dans le pays : panier de financement commun, sécurisation de la ligne budgétaire SR

### FORMAT DE REQUÊTE D'ACCES AU FAP

I- Présentation du bénéficiaire

#### 1. Identité du bénéficiaire

PAYS	
Contacts du récipiendaire principal	Autorité ayant soumis le projet : • Ministre de la santé ou représentant (Ordonnateur) Comptable;
Contacts du récipiendaire secondaire	Identité des bénéficiaires et sous-bénéficiaires, par secteur (avec indication des coordonnées) ;
Domaines des interventions	Approvisionnement en produits contraceptifs (FAP) :
Montant estimé	
Période d'exécution	
Cibles visées	



### Mécanisme de Financement Régional des produits SR

#### 2. Domaine d'intervention et capacité du bénéficiaire

- Capacités en matière d'organisation, de suivi et mise en œuvre des activités: (ressources humaines, matérielles, logistiques, financières)
- Objectifs stratégiques pour les 3 prochaines années

#### 3. JUSTIFICATION DE LA REQUÊTE

- Analyse de l'expression des besoins
- Pertinence de la requête par rapport au FAP
- Synergie et complémentarité avec d'autres interventions & projets dans le même domaine /zone, etc. (Il s'agit d'argumenter et de dégager les synergies des actions planifiées et celles en cours dans le domaine et dans votre zone d'action)

#### II- OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA REQUÊTE

- Objectif général et objectifs spécifiques visés : Précision des objectifs et leur pertinence par rapport aux activités proposées
- Besoins quantifiés (Précision des besoins totaux et les gaps qui restent à couvrir en rapport à d'autres contributions déjà obtenues ou en cours)

#### III- Cadre et procédures de mise en œuvre des interventions

Plan stratégique à moyen terme situant le cadre dans lequel s'inscrit l'opération, donnant la programmation spatiale et temporelle, les conditions de mise en œuvre, les difficultés éventuelles à surmonter, les risques liés à l'opération, et les modalités de suivi-évaluation

#### IV-BUDGÉTISATION ET PROCÉDURES DE GESTION DES FONDS

- Plan de financement sur trois ans faisant clairement ressortir les ressources sollicitées auprès du Fonds et des autres possibles sources de financement identifiées dans le cadre de la pérennisation et de la capitalisation des acquis ;

Objectif/résultat attendu	Cout total estimé	Contribution autres partenaires	Montant total du déficit à combler	Montant soumis à l'OOAS

- Budget-programme : détail des estimations financières des activités programmées

Activités	Quantité / nbre requis	Cout unitaire	Cout total	Période d'exécution

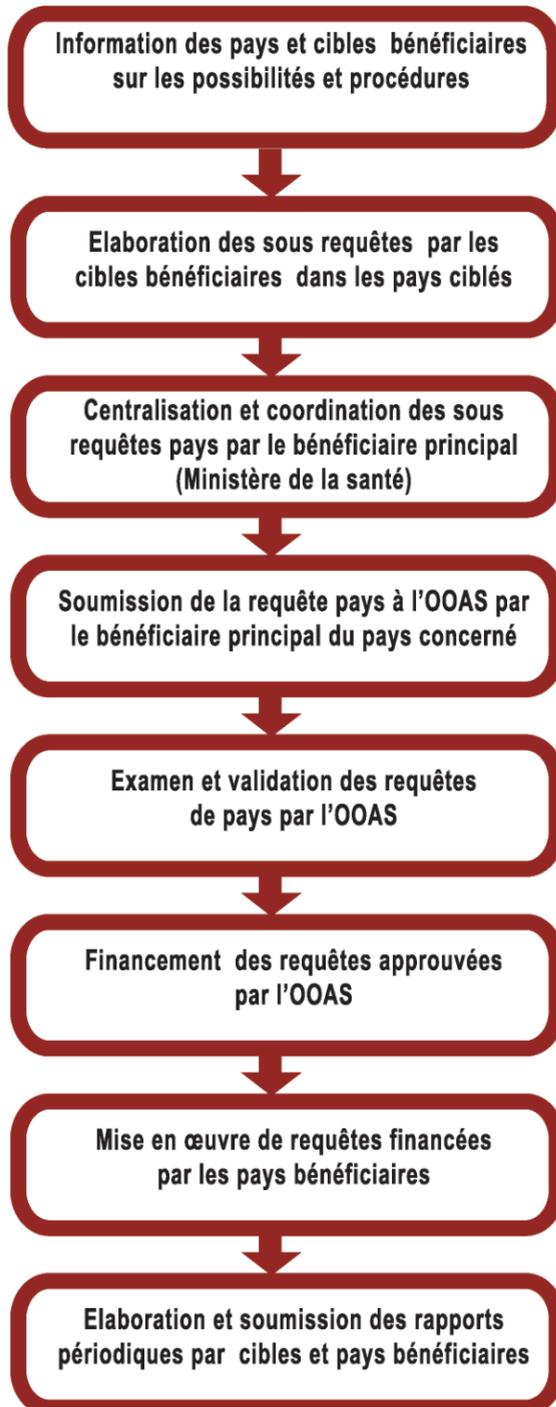
- Plan de déboursements proposés : calendrier de décaissement par rapport au budget des activités programmées

Les propositions /requêtes de financement seront soumises une fois par an. A cet effet, le manuel de procédures fixera une date limite de soumission des requêtes, ceci afin de faciliter les opérations de consolidation..



## Mécanisme de Financement Régional des produits Santé de la Reproduction

### PROCESSUS RELATIF À LA REQUÊTE AU FRC



### ELIGIBILITÉ AU FRC

Le Fonds de Renforcement des Capacités (FRC) peut couvrir les aspects ci-après :

- **Quantification et évaluation des besoins** en produits contraceptifs ;
- Conception et mise en œuvre de plaidoyer pour la **mobilisation des ressources** internes et externes ;
- Elaboration/actualisation et la mise en œuvre des **plans stratégiques de sécurisation des produits** de la santé de la reproduction (SSPSR).
- Appui à la définition /ajustement de la **politique de prix** des PC.
- Renforcement des **compétences des agents en PF** à tous les niveaux des secteurs public et privé **sur l'estimation des besoins, la gestion des stocks de PC** ;
- Mise en place de mesures pour améliorer l'**efficacité dans l'approvisionnement** ;
- Appui aux **centrales d'achat** de produits pharmaceutiques (Elaboration de plans et stratégies d'approvisionnement et de distribution)
- Elaboration de **plans de marketing et stratégies de segmentation (Distribution à Base Communautaire)**
- Développement de stratégies pour des **groupes cibles spécifiques** ;
- Renforcement du **système d'information sanitaire sur la logistique contraceptive** ;
- Renforcement des **capacités en IEC/CCC** pour des activités visant l'augmentation de la demande en PF.
- Renforcement du **suivi des indicateurs** en planning familial.

### PROCEDURE D'ACCES AU FRC

Tout bénéficiaire qui souhaite accéder au FRC doit s'assurer au préalable de son éligibilité à travers l'analyse des conditions et critères ci-après :

Le fonds de renforcement des capacités (FRC) est destiné à l'OOAS et tous les quinze pays membres de la CEDEAO sans conditions préalables. Mais pour la phase-pilote la priorité sera accordée aux cinq pays retenus dans le cadre du FAP. Durant cette phase, les dix autres pays pourront se mettre à niveau pour accéder ensuite au FAP dans la phase ultérieure.

Les bénéficiaires potentiels seront aussi bien des organisations publiques que privées, tant les ONG que les organisations de marketing social implantées dans ces pays.

### FORMAT DE REQUÊTE D'ACCES AU FRC

#### I- PRÉSENTATION DU BÉNÉFICIAIRE

PAYS	
Contacts du bénéficiaire principal	<b>Autorité ayant soumis le projet</b> : (Préciser les identités des responsables de l'institution et notamment l'ordonnateur et le comptable ; Ministre de la santé, DG de l'OOAS ou représentant (Ordonnateur)
Contacts du bénéficiaire secondaire	<b>Identité des bénéficiaires et sous-bénéficiaires, par secteur</b> (avec indication des coordonnées) ;
Domaines d'appui sollicités	
Montant estimé	
Période d'exécution	
Cibles visées	

#### 2. Justification de la requête

- Analyse de l'expression des besoins
- Pertinence de la requête par rapport au FRC
- Synergie et complémentarité avec d'autres interventions & projets dans le même domaine /zone, etc.



### II- OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE LA REQUÊTE

• **Objectif général et objectifs spécifiques visés** : Précision des objectifs et leur pertinence par rapport aux activités proposées

• **Besoins exprimés** (Précision des besoins totaux et les gaps qui restent à couvrir en rapport à d'autres contributions déjà obtenues ou en cours)

### III- CADRE ET PROCÉDURES DE MISE EN ŒUVRE DES INTERVENTIONS

Plan stratégique à moyen terme situant le cadre dans lequel s'inscrit l'opération, donnant la programmation spatiale et temporelle, les conditions de mise en œuvre, les difficultés éventuelles à surmonter, les risques liés à l'opération, et les modalités de suivi-évaluation

### IV-BUDGÉTISATION ET PROCÉDURES DE GESTION DES FONDS

• Plan de financement sur trois ans faisant clairement ressortir les ressources sollicitées auprès du Fonds et des autres possibles sources de financement identifiées dans le cadre de la pérennisation et de la capitalisation des acquis ;

Objectif/résultat attendu	Cout total estimé	Contribution autres partenaires	Montant total du déficit à combler	Montant soumis à l'OOAS

• Budget-programme : détail des estimations financières des activités programmées

Activités	Quantité / nbre requis	Cout unitaire	Cout total	Période d'exécution

• Plan de débours proposés : calendrier de décaissement par rapport au budget des activités programmées

Les propositions /requêtes de financement seront soumises une fois par an. A cet effet, le manuel de procédures fixera une date limite de soumission des requêtes, ceci afin de faciliter les opérations de consolidation.